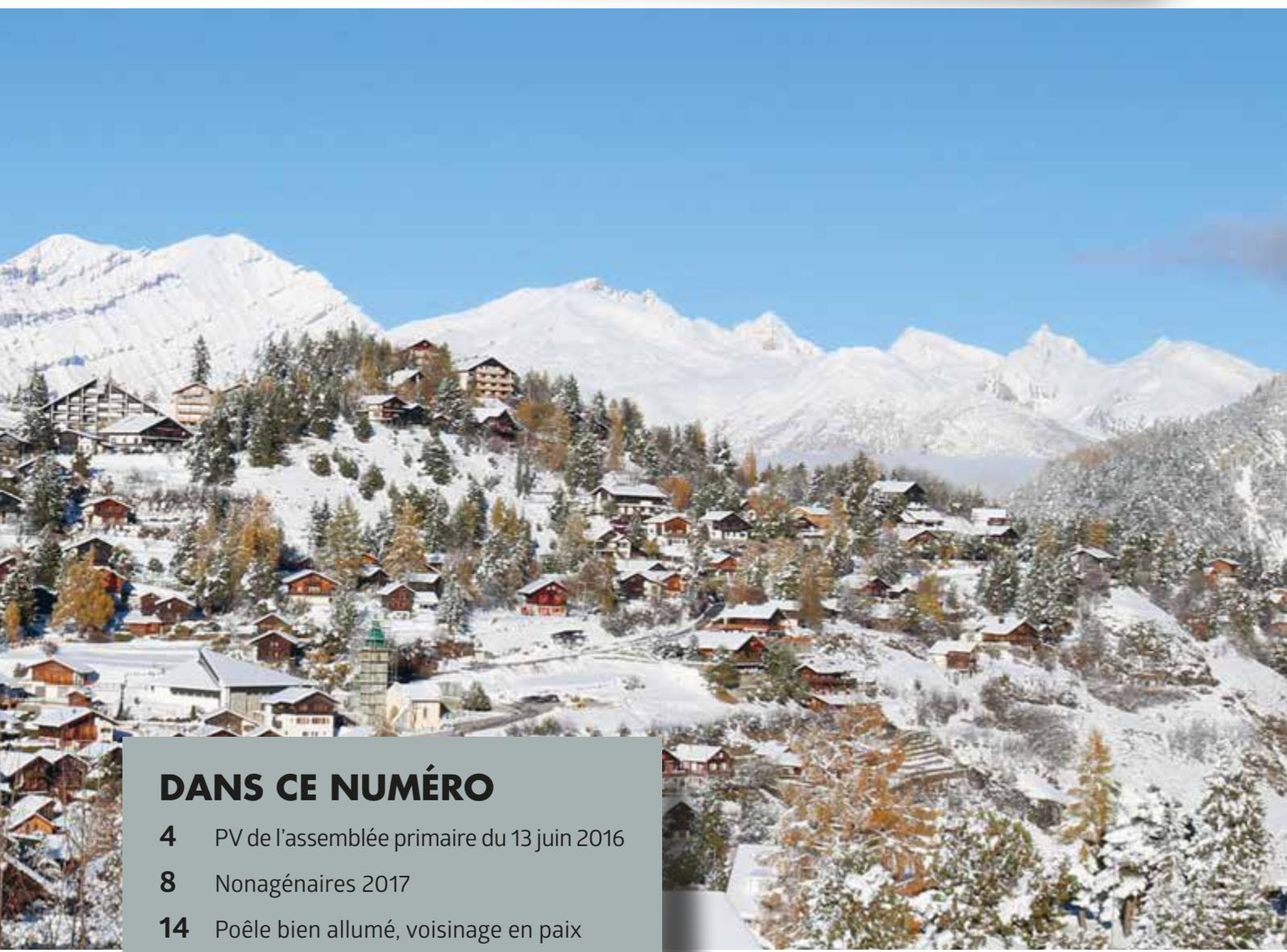


# CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 12, DÉCEMBRE 2016 LÉGISLATURE 2013-2016



## DANS CE NUMÉRO

- 4 PV de l'assemblée primaire du 13 juin 2016
- 8 Nonagénaires 2017
- 14 Poêle bien allumé, voisinage en paix
- 15 Horaires du bus Vercorin - Vissoie
- 16 Horaires des bus navettes de Vercorin
- 16 Manifestations 2017
- 20 Budget communal 2017

Photo: André Zuber



Assemblée primaire communale 2016

# RENDEZ-VOUS LE 12 DÉCEMBRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée,  
à la salle polyvalente de Chalais, le

**lundi 12 décembre 2016 à 20 h 00**

## Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 13 juin 2016
2. Présentation du budget 2017
  - ◀ Informations
  - ◀ Approbation
3. Rapport des Chefs de Départements
4. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

## DE NOMBREUX DÉFIS POUR LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

La population s'est prononcée. Au terme d'une campagne quelque peu animée, elle a élu ses représentants au Conseil communal, pour la prochaine législature 2017 - 2020. Il est temps maintenant de revenir à la réalité et de structurer ce Conseil afin qu'il puisse travailler efficacement, dans l'intérêt de tous et pour le bien de notre commune. J'adresse mes félicitations aux élus et à tous les candidats(es) qui se sont mis à disposition pour ces élections.

Un regret quand même, il est bien dommage qu'aucune femme ne siége à la table de ce prochain conseil. J'adresse aussi un tout grand merci aux deux conseillers sortants, Mme Cosette Produit et M. Pascal Veillon pour tout le travail qu'ils ont accompli durant cette législature et pour le temps qu'ils ont consacré aux affaires de notre collectivité.

La dernière législature s'est terminée en apothéose par l'inauguration de la nouvelle télécabine de Vercorin. Nous en étions fiers; réussir ce pari a été une belle victoire pour notre village touristique. Eh bien, cette législature-ci n'est pas en reste; la résidence touristique, dont la construction a débuté en avril, sera sous toit d'ici la fin de l'année. Un grand bravo et merci à toutes les personnes qui ont travaillé d'arrache-pied pour atteindre cet objectif ambitieux.

Plus de 25 millions de francs d'investissements, entièrement privés, sont en train de se réaliser devant nos yeux. Et il ne s'agit pas que d'un bâtiment, mais bel et bien de la mise en œuvre d'un concept touristique innovant, susceptible d'être exporté dans plusieurs régions de notre pays.

Il nous reste donc une petite année pour nous préparer à recevoir ces hôtes d'un genre nouveau, qui ne représentaient qu'une minorité jusqu'à présent. Le défi ne sera pas facile à relever et la commission qui débat actuellement de notre économie touristique va devoir mettre les bouchées doubles, pour proposer les axes prioritaires de notre développement touristique et organiser la structure opérationnelle. Leur travail sera d'autant plus délicat qu'il devra obtenir l'assentiment de la majorité des acteurs touristiques et des résidents de Vercorin. Tout le monde sait depuis longtemps que le tourisme est l'affaire de tous, mais là, il s'agit vraiment de passer des paroles aux actes.

Cela étant, il faut s'y attendre, les propositions de la commission auront très certainement un coût et nécessiteront des moyens qui font aujourd'hui défaut. La commune ne pourra pas consacrer l'essentiel de ses revenus actuels au tourisme.

D'autres tâches, tout aussi prioritaires, devront être réalisées en parallèle. L'adduction en eau potable, les structures de garde, les transports publics, les mesures préconisées par l'agglo Valais central, les futurs EMS régionaux chargeront passablement nos prochains budgets.

Dans cette optique, le Conseil communal va devoir très rapidement s'appuyer sur un ou plusieurs groupes de travail, afin de réfléchir sur les moyens de financer ces projets indispensables.

Enfin, la LAT entrera en vigueur dans le courant de cette prochaine législature. Sa mise en application doit être soutenue par une stratégie d'aménagement du territoire clairement établie, pertinente, argumentée et partagée dans une large mesure. Il s'agit là d'un dossier complexe, susceptible de créer des situations délicates, particulièrement dans notre canton qui compte une majorité de propriétaires. Il faudra du doigté pour conduire ce dossier sensible que nul ne semble aujourd'hui maîtriser.

La législature 2017 - 2020 s'annonce d'ores et déjà passionnante mais très chargée. Gageons que tous les membres du Conseil sauront s'accorder sur les objectifs à atteindre, de manière à relever, ensemble, les défis qui les attendent. Ce sont là mes vœux pour cette nouvelle législature et je m'y emploierai.



Alain Peruchoud

◀ Alain Perruchoud, Président

## Procès-verbal

**ASSEMBLEE PRIMAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016**

M. Alain PERRUCHOUD, Président, souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 79 participants.

Il signale la présence, obligatoire, de M. Marc-André BALLESTRAZ, représentant de l'organe de contrôle officiel (Fiduciaire FIDAG SA) et excuse l'absence de M. Edmond PERRUCHOUD, Président du Grand Conseil.

Il constate que la convocation pour cette assemblée a été effectuée dans les formes et les délais prescrits, soit affichage au pilier public, publication au Bulletin Officiel N° 22 du 27 mai 2016 et enfin distribution à tous les ménages de la commune du «CHALAIS INFO» N° 11 du mois de juin.

M. Alain PERRUCHOUD présente l'ordre du jour prévu pour cette assemblée.

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 14 décembre 2015
2. Comptes de l'exercice 2015
  - Présentation
  - Rapport du réviseur qualifié
  - Approbation
3. Rapport des Chefs de Départements
4. Divers

Avant de débiter la partie officielle, sur proposition du Président, l'Assemblée accepte MM. Philippe STHÄLIN et Pierrot DEVANTHERY en qualité de scrutateurs ad hoc.

### 1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015

Le protocole a été intégralement publié dans le bulletin d'information du Conseil communal «CHALAIS INFO» N° 11 du mois de juin 2016.

Sa lecture n'est pas demandée.

M. Alain LOSIO souhaite intervenir pour 3 remarques dans ce procès-verbal.

1<sup>er</sup> point : en page 7, pour la mention que la commission des constructions qui ne préavis pas tous les dossiers, il n'est pas indiqué qu'il avait affirmé que cette manière de faire n'était pas équitable et qu'il avait demandé des changements dans le fonctionnement.

2<sup>e</sup> point : en page 7, pour les immeubles à la sortie de Réchy, contrairement aux affirmations de M. Pascal VEILLON, la Commission communale des constructions avait émis un préavis négatif.

3<sup>e</sup> point: en page 24, il constate une erreur dans les comptes, sans conséquence, que l'endettement 2009 est incorrect et devrait être de Fr. 11'692'987,-, par contre, le graphique est correct.

Il demande une plus grande attention dans la reproduction de ces chiffres.

M. Alain PERRUCHOUD prend note de la 1<sup>ère</sup> remarque et reconnaît qu'effectivement, pour le 3<sup>ème</sup> point, il y a une erreur de reprise.

Pour la deuxième remarque, M. Pascal VEILLON répond qu'il y a eu deux préavis pour ce dossier; le 1<sup>er</sup> préavis était négatif et le second positif pour les modifications successives.

M. Alain LOSIO croit savoir que la commission n'a pas donné de deuxième préavis et que c'est le Conseil communal qui a directement avalisé.

Avec ces remarques, le procès-verbal est approuvé.

### 2. COMPTES DE L'EXERCICE 2015

M. Alain PERRUCHOUD débute par le traditionnel rapport présidentiel et, cette année, de fin de législature.

	Fonctionnement		Investissement	
Charges / Dépenses	Fr.	12'562'515,72.-	Fr.	1'779'021,08.-
Revenus / Recettes	Fr.	14'511'509,38.-	Fr.	282'653,70.-
Marge d'autofinancement	Fr.	1'948'993,66.-		
Amortissements comptables	Fr.	1'661'367,38.-		
Excédent de revenus	Fr.	287'626,28.-		
Investissements nets			Fr.	1'496'367,38.-
Excédent de financement	Fr.	452'626,28.-		

Il mentionne l'ensemble des projets et dossiers conduits durant cette législature.

A Vercorin (Nouvelle télécabine, zone de rencontre pour réduire la vitesse, chemin du Crêt-du-Midi aux méandres, conduites industrielles, route de Tracuit-Ziettes, couverts et bancs de lecture, téléphérique Chalais-Vercorin, réflexion sur la stratégie touristique assistée par la HEVS, résidence touristique en cours de construction, ouverture d'une UAPE, navette hivernale et bus Anniviers).

La plaine n'a pas été oubliée (routes du Tombec, de Grône et des Harroz, chemin des écoliers, RPU Harroz/Grampraz/Zanziroud/Hârro, construction du bâtiment «La Postale» avec 4 appartements DOMINO et un centre médical, chemins pédestres et sentier didactique «de Chalais aux chalets . . .», parking du Fuidjou, rue des Fermes, torrent du Taillis, conduites d'eau, de gaz et d'égouts.

Autres dossiers conduits avec différents partenaires (centrale photovoltaïque, mini centrale hydroélectrique des Planards, direction centralisée des écoles, ligne de bus Sierre-Sion en vue d'améliorer la cadence, extension de la ligne des bus sierrois en direction d'Ecozia et de la future patinoire avec un arrêt au téléphérique, EMS de Venthône et de Sainte-Claire, AGGLO Valais central.

Au sein du personnel communal, le Président signale le départ de M. Christophe FRIGGIERI, remplacé par Mme Myriam BELLON, le départ de M. Emmanuel PERRUCHOUD, le départ à la retraite des époux CETTOU, concierges à Vercorin et l'arrivée de M. Mathias PERRUCHOUD aux Travaux publics.

En raison de l'augmentation des tâches administratives, mais aussi de la difficulté de trouver de bons stagiaires et apprentis, il est prévu d'engager une personne supplémentaire pour le bureau communal.

Le Président poursuit par la présentation proprement dite des comptes 2015 en illustrant ses propos à l'aide de différents diagrammes (Résultats globaux et leur évolution depuis 2008, comptes de fonctionnement par tâches, résultats déficitaires des Services publics, détails des investissements avec explications sur les dossiers qui ont dépassé le budget de plus de Fr. 50'000.-- bilan communal, graphique des indicateurs financiers).

M. Marc-André BALLESTRAZ, au nom de l'organe de révision FIDAG SA, donne une lecture résumée du rapport d'audit, qui ne présente aucune particularité et de ses conclusions qui recom-

mandent l'approbation du compte annuel soumis ce soir à l'approbation de l'Assemblée primaire.

M. Michel MINNIG revient sur la présentation de la consultation sur la stratégie touristique. Ce dossier est important pour Vercorin, mais également pour l'ensemble de la commune.

Il rappelle la consultation de 2006 et la remise à jour des développements souhaités par une participation démocratique.

Il relève qu'en 2006, il a manqué un suivi; ce qui devrait être corrigé pour le présent.

Le Président confirme cet aspect et regrette que le Conseil communal n'ait pas mis sur pied un groupe de travail pour vérifier la mise en œuvre des décisions prises.

Comme il n'y a plu de question, le Président passe au vote.

Au vote, les citoyen-ne-s approuvent les comptes 2015, à l'unanimité.

### 3. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

M. Olivier HUGO

L'aménagement du territoire, la situation des investissements, l'entretien des bâtiments et les transports publics seront les sujets abordés ce soir.

M. Olivier HUGO signale l'enregistrement du cadastre forestier bloqué par la carte des dangers géologiques, l'approbation du RPU Grampraz-Est et le blocage du RPU Grampraz-Ouest à cause de LAT qui empêche l'équipement de nouvelles zones à bâtir.

Le recours contre le PAD Hârro a été rejeté et il devrait être homologué sous peu.

Le PAD Hârro-Ouest est également en recours.

La procédure d'appel en plus-value pour le PAD de Fontany pour la route et les équipements a été introduite. Ces travaux ont débuté par la création d'une piste de chantier.

Il mentionne les travaux encore prévus pour cette année (réfection totale des terrains de tennis à Vercorin, expropriations pour le bassin de rétention pour les eaux claires et de surface, la réfection de la place de jeux des Mayens, les projets REP des

bisses, la place de pique-nique à Foncouverte, l'autorisation de remblayage obtenue pour la gravière illégale des Zittes à Chalais, la réfection extérieure de la maison bourgeoise de Chalais, la liaison touristique payante, par bus entre Vercorin et Vissoie et durant l'été, en direction du Val d'Anniviers.

Mme Cosette PRODUIT

Mme Cosette PRODUIT remercie pour la confiance qui lui a été octroyée et assure que son seul souci a toujours été le bien-être de chacun de nos citoyens. Elle essaye toujours d'aider à résoudre au mieux toutes les demandes avec l'engagement qu'elles méritent.

Elle débute la rétrospective par la mise en place de la direction généralisée des écoles avec les communes de Chippis, Grône et résume le profil de la structure et des différents postes attribués.

Le nouveau directeur des écoles primaires de Chippis, Grône et Chalais est M. Florentin BONVIN, secondé par M. Jean-Claude FILLIEZ pour les écoles primaires avec M. Charles-André PERRUCHOUD, responsable du centre de Chalais et Mme Solenne BERTHOD-BORCARD pour le centre scolaire de Vercorin. M. Nicolas GALLIANO occupera le poste de responsable «Sport-Art-Formation» et animation.

L'UAPE de Chalais est soumis à une très forte demande, due spécialement à l'introduction d'HARMOS et aux horaires imposés par l'Etat du Valais. Vu la création d'une 3ème classe enfantine en 2017/2018, l'UAPE devra sortir de l'école, où elle occupe aujourd'hui 2 classes, et il faudra trouver une autre solution, voire construire un nouveau module pour l'abriter. A Vercorin, une UAPE sera ouverte dès août 2016 pour accueillir un maximum de 12 enfants.

Pour améliorer la sécurité publique et tenter de modifier le comportement des automobilistes, la commune s'est portée acquiescente d'un radar «SMILEY», installé dès la rentrée scolaire.

Mme Cosette PRODUIT présente ensuite les changements intervenus à la tête de l'EMIC où M. Robert BRUTTIN a cédé sa place à M. Stephen TISSIERES.

M. Cédric RUDAZ

En réponse à une intervention de l'assemblée précédente, M. Cédric RUDAZ signale qu'après enquête, les déchetteries voisines ne reprennent pas non plus les pneus et leur élimination doit se faire par l'intermédiaire des filières existantes.

Il présente ensuite l'état des chantiers 2016 (cimetière de Ver-

corin, éclairage public, glissement de terrain sur la route Itravers-Vercorin retardé par des forages et des études sur la provenance des eaux, conduite d'eau claire au Perrec, superstructure de la route des Fermes, sentier didactique terminé «en passant par le Mont» et celui de Briey en préparation, dans le cadre du projet général «de Chalais aux chalets»).

Le sujet suivant aborde les apports beaucoup trop importants d'eau propre à la STEP de Granges, ainsi que des mesures et coûts qui devront être prévus pour régler ces excès.

L'organisation des Travaux publics a été revue pour améliorer la gestion et profiter des synergies possibles et d'éventuels mandats externes. De nouvelles personnes viendront grossir les rangs pour compléter l'équipe et assurer une relève, notamment comme chargé de sécurité, responsable des réseaux d'eau et agent d'exploitation.

M. Benoît ANTILLE remplace MM. Thomas SALAMIN et Gérard LAMON et reprend la responsabilité de l'entretien des sentiers pédestres.

Enfin, pour la fin 2016, Briey sera dotée de noms de rues et les maisons de numéros, à l'instar des autres villages de la commune.

M. Pascal VEILLON

M. Pascal VEILLON apporte quelques précisions sur l'application de la LEX WEBER, entrée en force en janvier de cette année et sur la demande du canton du Valais de vérifier le respect du droit cantonal et fédéral par notre RCCZ.

Le Conseil communal a décidé d'employer la manière forte pour les haies et arbres qui ne sont pas conformes et qui induisent un danger pour la sécurité.

Une information a été publiée dans le Bulletin Officiel et dans le «CHALAIS INFO» N° 11; les travaux seront exécutés d'office par une entreprise mandatée par la Commune et la facture sera adressée aux contrevenants.

La stratégie touristique a régulièrement besoin d'être renouvelée. Avec l'aide de l'HES-SO, les grands axes ont été définis et un groupe de travail, réunissant des personnes qui représentent les différents acteurs touristiques, a été mis sur pied.

Une fois la stratégie définie, il restera à lancer les projets et suivre leur évolution afin qu'elle continue à répondre aux besoins et à satisfaire la clientèle.

Pour la piste VTT de descente Vercorin-Chalais, il manque encore une expertise hydrologique pour permettre la prochaine délivrance de l'autorisation de construire.

#### 4. DIVERS

M. Alain LOSIO remarque que «CHALAIS INFO» passe sous silence la réception du 13 mai pour le nouveau Président du Grand Conseil.

Il revient sur les bacs à fleurs le long de la Route du Tombec à Réchy qui ne sont toujours pas posés; la largeur du tronçon ne freine pas les automobiles, ce qui constitue un véritable danger pour les enfants.

Il demande qu'un signal «STOP» soit posé à l'intersection des sens uniques, vers le bâtiment «La Postale» à Chalais pour ralentir et sécuriser le trafic.

Il signale que très souvent des sacs d'ordures traînent aux alentours immédiats des Moloks; déchets qui attirent les animaux sauvages.

M. Cédric RUDAZ, Vice-Président, reconnaît qu'effectivement la mise en place des bacs à fleurs a pris énormément de temps, mais que le modèle choisi a conquis les membres du Conseil.

Pour le point suivant, il signale que les Moloks sont vidés tous les jeudis et que les employés passent régulièrement pour vérifier la propreté des alentours. Il demande que les habitants signalent ce genre de problème pour que le service des TP puisse agir.

M. Alain PERRUCHOUD, Président, ajoute qu'il y a plusieurs points de collecte et que les habitants ont droit d'aller au container suivant, si le premier est plein.

M. Cédric RUDAZ prend note de cette idée d'installer un signal «STOP»; comme il s'agit encore d'une route cantonale, une démarche sera introduite auprès du Voyer d'arrondissement.

M. Alain LOSIO constate que dans la vie, si l'on n'est pas concerné, tout est rose et paraît aller pour le mieux. Par contre, dans le cas contraire, les affaires tournent très vite au cauchemar : pas de réponse au courriel envoyé avant l'assemblée, manque de dialogue, hypocrisie, apparences trompeuses, copinage, manque de collégialité.

Il se demande quelle image et quel signal on veut donner de Chalais. Il pourrait par des questions précises et gênantes mettre mal à l'aise tous les membres du Conseil communal, mais il décide maintenant de se taire, sans faire de polémique, car il souhaite donner un signal positif. Il espère que cette triste histoire d'aménagement du quartier à la sortie de Réchy, dans laquelle il s'est retrouvé seul, permette une correction de la gestion afin que la commune aille de l'avant, relève les défis du futur et que le Conseil communal œuvre pour le bien de tous les citoyens, avec collégialité, honnêteté, équité, dialogue et compétence, qui seront le ciment de la prochaine législature.

M. Alain PERRUCHOUD pense qu'il s'agit d'une impression personnelle, mais qui ne correspond pas au sentiment général; il prend cependant note de ces remarques.

M. Gérald ANTILLE s'étonne des propos de l'interlocuteur précédent qui sèment le doute et qui pour lui non plus ne reflètent pas le sentiment général.

Il relève également que la tournée de salubrité n'a pas été faite le long des rues du Stand et de la Pharmacie, notamment pour les vieilles machines et palettes qui traînent le long de la Réchy.

M. Pascal VEILLON signale que le délai d'exécution est fixé à mi-juillet, mais que les procédures sont compliquées et extrêmement longues.

M. Jean-Michel MABILLARD, Président du Comité d'organisation de la réception du Grand Baillif, remercie le Conseil communal pour son support financier, les sociétés musicales locales, tous les bénévoles et tout spécialement M. Cédric RUDAZ, Vice-Président, pour son engagement dans la liaison avec le comité de pilotage. Il a eu des échos très positifs de cette réception et pense que la commune a tout à gagner d'avoir en son sein le 1er citoyen du canton.

M. Philippe STÄHLIN demande des nouvelles de l'évolution du dossier du téléphérique.

M. Alain PERRUCHOUD signale qu'un nouveau tracé, soutenu par la Confédération et le Canton du Valais, a été retenu. Cette construction devrait être financée à 80 % par ces organismes. La mise en soumission a été rondement menée et le choix du constructeur va bientôt être décidé. Il reste encore à obtenir les servitudes de survol et déposer le dossier définitif auprès de l'Office Fédéral des Transports pour la mise à l'enquête publique du projet.

Mme Isabelle DEVANTHERY demande comment intervenir pour éviter que les chiens non retenus fassent leurs besoins dans les propriétés privées et sur le domaine public. Elle fait également remarquer que sa dernière demande pour un WC public à Vercorin n'a pas avancé.

Le Président répond que l'infrastructure pour récolter les besoins des chiens est mise à disposition et qu'il faut tenter d'établir le dialogue avec les propriétaires concernés et de les sensibiliser; à défaut, il devient nécessaire de dénoncer la situation à la Police Municipale pour enquête.

Il prend à nouveau note du point concernant les WC publics qui devra effectivement être relancé.

M. Michaël PERRUCHOUD s'étonne que l'armée n'occupe que très peu les abris de protection civile. Il donne quelques exemples chiffrés des recettes de location et propose que la commune s'annonce auprès des instances militaires.

M. Alain PERRUCHOUD signale que la commune a fait de gros efforts pour une réfection des locaux.

M. Cédric RUDAZ reconnaît que les retombées économiques sont intéressantes, mais qu'il devient très difficile d'obtenir des engagements, car les jours de service se réduisent et que la concurrence est de plus en plus rude.

M. Stéphane RUDAZ, ancien QM local, signale qu'il n'est plus si facile d'obtenir que les commandants décident de loger des troupes à Chalais, qu'il y a seulement 2 bataillons en cours de répétition en Valais et que Chalais ne dispose pas de toutes les infrastructures souhaitées pour les troupes. La Commune a entrepris de nombreuses démarches, notamment auprès d'un commandant de corps. Il reconnaît également que le domicile de certains gestionnaires (Savièse et St-Léonard) entre fortement en ligne de compte dans le choix des lieux de stationnement.

M. Gilles COSTAZ demande que des négociations soient menées avec la Commune de Sierre pour obtenir le goudronnage de la portion de la route des Fermes qui se trouve sur la commune de Sierre et la prolongation de la limitation de vitesse jusqu'à la route de déviation.

Le Président prend note de cette proposition.

La parole n'est plus demandée et le Président remercie les participants; il clôt l'Assemblée à 22 h 05.

Il invite à partager le verre de l'amitié et souhaite un bel été et d'excellentes vacances.

◀ Alain Perruchoud, Président

◀ François Zuber, Secrétaire

## NONAGÉNAIRES 2017

Nom	Prénom	Né(e) le	Dernière résidence
Perruchoud	Charles, Candide	05.01.1927	Réchy
Siggen	Yvonne, Ernestine	05.02.1927	Chalais
Devanthery	Lidia	03.04.1927	Chalais
Massy	Germaine	08.06.1927	Chalais
Siggen	Julienne, "Juliette"	12.06.1927	Réchy
Pecorini Anna,	Madeleine	30.07.1927	Vercorin
Perruchoud	Hedwig	24.09.1927	Réchy
Folly	Marguerite	06.12.1927	Chalais

## Travaux publics

# LE MOT DE CEDRIC RUDAZ

Garder l'œil sur l'entier du territoire et ses besoins pour garantir une envie d'y habiter

### PRÉAMBULE

Dans le choix futur des investissements, il est important de prendre en considération certains critères tels que l'ambition, le développement et les opportunités. Toutefois, il est de notre devoir d'élus, de sentir si une majorité de citoyens est concernée par l'argent investi. C'est pour cela que l'amélioration continue de nos infrastructures permet d'octroyer les meilleures conditions possibles pour nos habitantes et habitants de nos quatre villages, de soigner notre carte de visite et de préserver notre patrimoine existant.

### LES EAUX USÉES ET NOTRE STEP

Avec plus de Fr. 1,2 Mio d'investissements prévus en 2017 sur l'installation de digestion, nous nous préoccupons de l'avenir de la STEP de Granges et ses variantes de mise à niveau. Pour l'une, une nouvelle ligne de traitement pouvant être mise en service en parallèle de la chaîne actuelle correspond à un investissement de l'ordre de Fr. 12 à 15 Mio. L'autre variante prévoit un échelonnement des travaux pour des raisons techniques car certains processus doivent impérativement être maintenus actifs.

Une nouvelle taxe fédérale de Fr. 9.-/habitant a été fixée pour le traitement des micropolluants. En fait, ceci est une cotisation de chaque habitant qui va permettre aux STEP les plus riches de construire des installations de traitements des micropolluants.



Débitmètre de Crêtelongue – Toit rénové en octobre 2016



Route de Grône à Réchy – Nouvelle conduite principale

En septembre 2016, le système de digestion actuel nous a causé d'énormes préoccupations. Grâce à des solutions rapides, nous avons pu éviter l'évacuation de l'un des digesteurs, évacuation qui coûte plus de Fr. 200'000.-. A l'origine de cette situation, un nombre important de déchets divers mis par tout un chacun et qui n'ont rien à faire dans nos conduites.

Pour notre commune en particulier, le principal problème réside dans l'étanchéité de la conduite principale amenant nos eaux usées à la STEP depuis la sortie du territoire chalaisard. A chaque montée de la nappe phréatique, d'importantes quantités d'eau propre rentrent dans cette conduite et aboutissent à l'installation de traitement de Granges. Il va sans dire, que le rendement de la STEP s'en trouve fortement pénalisé. Pour remédier à cette situation, un montant pour les frais de recherches a été porté au budget communal 2017.

### L'EAU POTABLE ET LES CHANTIERS

L'eau va devenir à moyen terme l'un des sujets les plus prioritaires et va sans doute prendre une place prépondérante dans le débat sur l'avenir environnemental de notre commune, voire de notre canton.

La politique d'investissement actuelle consiste à changer régulièrement les conduites vétustes et à boucler le réseau de distribution par des projets réfléchis tant au niveau de leur dimensionnement qu'au niveau de la desserte. Puis, en dépit des prévisions, il se présente des opportunités qui ne sont pas budgétées, mais qui ont toutes leurs raisons d'être. Il en est ainsi des travaux de la route de Grône à Réchy en 2016 : il a été fait en sorte que la conduite principale d'eau soit changée jusqu'à la hauteur du croisement avec la Route de Grampraz. En ce qui concerne l'aspect financier, la répartition du coût des travaux a été établie en fonction du partenariat avec SIESA. La part communale se monte respectivement à Fr. 46'000.- de génie civil et de Fr. 23'000.- pour la partie sanitaire, montants pris sur les comptes de fonctionnement.

### LES DÉCHETS ET LES ETREYS

Tout a été mis en place afin de ne pas être obligé d'augmenter la surveillance du site des Etreys, mais en vain. Nombreuses ont été les plaintes déposées à la police cette année pour déprédation. Nous avons augmenté le personnel de surveillance, mis en place des contrôles inopinés et malgré ces mesures un coulage conséquent devient inacceptable.

Parmi les différentes mesures d'améliorations, nous allons mettre en place un système de pesage à l'entrée et à la sortie des véhicules. Une carte d'accès par famille permettra le contrôle des quantités acheminées. De plus, les horaires

d'ouverture seront discutés et le règlement d'exploitation sera revu pour une mise en service courant 2017. La commission que je préside s'est rencontrée à quatre reprises durant l'année 2016 et a traité, comme une PME, l'entier de la gestion. Le montant mis au budget pour l'application du pesage, à charge de la commune de Chalais se monte à Fr. 60'000.-.

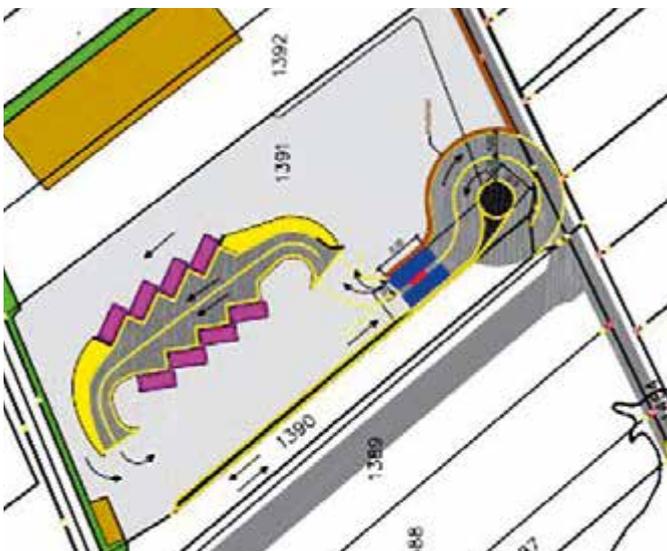
### CONCLUSION

Une partie de la population ne connaît pas vraiment le travail d'un élu et ceci est fort regrettable. À part les tâches quotidiennes, notre rôle est aussi de prendre le recul nécessaire pour garder le cap. Cette action demande une approche réfléchie et partagée. Je reste persuadé que les projets fédérés avec la population restent les meilleurs au niveau qualitatif et les plus faciles à entreprendre. Cette façon de fonctionner est basée sur la proximité avec nos citoyennes et citoyens, car nous sommes aussi élus pour les écouter.

Je tiens personnellement à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu dans la campagne électorale de cet automne et qui ont reconnu tout l'intérêt que je porte et que je continuerai à porter à notre communauté.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous, que vive 2017 sur nos quatre villages !

◀ Cédric Rudaz, Vice-Président



Plan d'aménagement avec rond-point pour « entrée / sortie » et balcons

## Education

# ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS

Les garderies sont apparues lors de la révolution industrielle lorsque les mères de famille des classes populaires se trouvèrent dans l'obligation de travailler. Beaucoup de préjugés existaient déjà à l'égard des crèches qualifiées de «dépotoirs pour paresseuses».

Même si, encore aujourd'hui, nous entendons souvent : «On ne va pas ouvrir une crèche pour permettre aux mères d'aller boire un café avec leurs copines !», propos tenus par certains partis, qui, encore à l'heure actuelle, aimeraient que les femmes restent à la maison et s'occupent des enfants.

Or, la demande augmente et l'évolution montre que 75 % des parents d'enfants en bas âge travaillent et plus de 50 % des femmes qualifiées désirent exercer le métier pour lequel, elles se sont formées.

Malgré ce qu'on aimerait nous faire croire, «La crèche est rentable, c'est son absence qui coûte !»

Pour 1 franc investi, les crèches rapportent environ 3 francs à la collectivité. Les retombées les plus directes sont, la plus grande participation des femmes au marché du travail, des cotisations de charges sociales supplémentaires, une diminution des dépenses d'aide sociale et des rentrées fiscales plus élevées.



L'offre de notre Commune en matière d'accueil extrafamilial répond déjà au mieux aux demandes de notre population afin de permettre à chacun de concilier famille, formation et travail.

Nous pouvons proposer à nos familles plusieurs structures extrascolaires : une crèche avec nurserie, une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et un réseau de mamans de jour et parents d'accueil.

Depuis la dernière rentrée scolaire, notre commune a même mis en place toutes les infrastructures qui ont permis l'ouverture d'une UAPE à Vercorin.

Dans un proche avenir, nous l'espérons, l'UAPE de Chalais devrait s'agrandir et proposer une quinzaine de places supplémentaires.

Chers parents et chers enfants, j'espère avoir répondu au mieux à vos attentes et vous souhaite de très belles vacances de fin d'année et une année 2017 emplie de joie et de bonheur.

◀ Cosette Produit, Conseillère communale

## Sécurité publique

## REMERCIEMENTS A NOTRE COMMANDANT DU CSP DU VALLON

Au nom des Conseils communaux de nos différents villages, ce n'est pas sans émotion que j'écris aujourd'hui ces quelques lignes.

Dans notre société de plus en plus individualiste, je tiens à relever son implication et sa disponibilité pour notre corps des sapeurs-pompiers.

En effet, après plus de 34 années d'incorporation, de participation active à toutes les manifestations de nos différents villages et 10 années de commandement du CSP du Vallon, notre commandant, Stéphane Rudaz, passe le flambeau.

Je voudrais rappeler le travail extraordinaire qu'il a réalisé en prenant en main les rênes du nouveau CSP du Vallon et permettant le rapprochement de nos différents corps villageois et ainsi de participer à la fusion de ceux-ci. Nous ne pouvons que le remercier chaleureusement pour avoir donné autant de temps, de passion et d'engagement pour notre collectivité. Combien de feux combattus, d'inondations, d'accidents de circulation, de sauvetages, de secours et d'assistances aux personnes ont été offerts à nos concitoyens pendant toutes ces années.

Sa mission fût de protéger les personnes, les biens et l'environnement et l'exercice fût réussi.



Stéphane Rudaz

Nous ne doutons pas de tes ressources et te connaissant, les années à venir sont déjà pleines de projets. Tous se joignent à moi pour te remercier chaleureusement et te souhaiter une excellente retraite du Corps des Sapeurs-Pompiers du Vallon.

C'est avec plaisir que nous accueillerons dès le 1er janvier 2017, notre nouveau commandant du CSP du Vallon, en la personne du commandant Stéphane RIGHINI, de St-Léonard, auquel nous souhaitons déjà la bienvenue.

Je vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année et vous adresse à tous mes meilleurs voeux pour l'année 2017.

◀ Cosette Produit, Conseillère communale

## Adjudications

### MANDATS CONFIES ENTRE 2013 ET 2016

Durant les quatre dernières années, la Commune de Chalais a attribué pour près de 11 millions de francs de mandats. Quarante-sept pour cent de ceux-ci ont été confiés aux entreprises communales.

Ont été considérées comme entreprises communales, toutes celles dont le siège social où le propriétaire est inscrit sur la commune de Chalais.

Secteur économique	Localisation				Total
	Commune	%	Hors commune	%	
Bâtiment	542'821	98	9'235	2	552'057
Divers	37'397	100			37'397
Electricité	299'806	100			299'806
Garagiste	191'451	100			191'451
Génie-civil	5'844'255	84	1'149'995	16	6'994'250
Menuiserie	223'057	79	58'897	21	281'954
Paysagiste	1'123'035	100			1'123'035
Sanitaire	565'978	84	104'403	16	670'382
Services	507'813	80	125'835	20	633'647
<b>Total général</b>	<b>9'335'613</b>	<b>87</b>	<b>1'448'366</b>	<b>13</b>	<b>10'783'979</b>

## Tourisme

# STRATÉGIE TOURISTIQUE

Il y a une année, le Conseil communal décidait de poser une réflexion sur l'avenir touristique de Vercorin. Après plusieurs séances avec Serge Imboden, professeur à la HEVS, une commission a été lancée. Des représentants de tous les groupes faisant le tourisme (commerçants, résidents secondaires, résidents, hôteliers-restaurateurs, etc...) ont été désignés.

La première réunion a eu lieu fin août. Depuis, à un rythme d'une fois par mois, la «Stratour» comme on la nomme, tient ses assises à la maison bourgeoise de Vercorin. Des sujets divers et variés sont abordés, certains retenus, d'autres abandonnés, avec toujours cette question centrale: qu'est-ce qui est bon pour Vercorin.

La Stratour prend son temps pour se mettre sur les rails. Pour l'instant, les thèmes abordés sont très généraux, afin de mettre tout le monde sur la même longueur d'onde, chacun avec ses priorités et ses sensibilités. Un commerçant n'a pas forcément le même point de vue qu'un résident secondaire qui lui, a des souhaits différents d'un résident à l'année. Nous faisons donc beaucoup de «brainstorm» sous la supervision aiguisée du président de la commission, Dominique Perruchoud.

Nous nous donnons du temps, cette commission est faite pour durer. Les propositions qu'elle fera devront être fédératrices pour l'ensemble de la population vercorinarde. Mine de rien nous avançons avec en tête, une première étape importante, l'ouverture de la résidence touristique à l'hiver 2018.

### NOUVELLE OPPORTUNITÉ POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET LES HÔTELS

Weber, c'est la mort des résidences secondaires peut-on entendre ici ou là. C'est vrai. En tout cas pour le logement traditionnellement habité par son seul propriétaire.

Mais si l'on réfléchit bien, d'autres modèles pourraient voir le jour. En effet, s'il est interdit de construire une nouvelle résidence

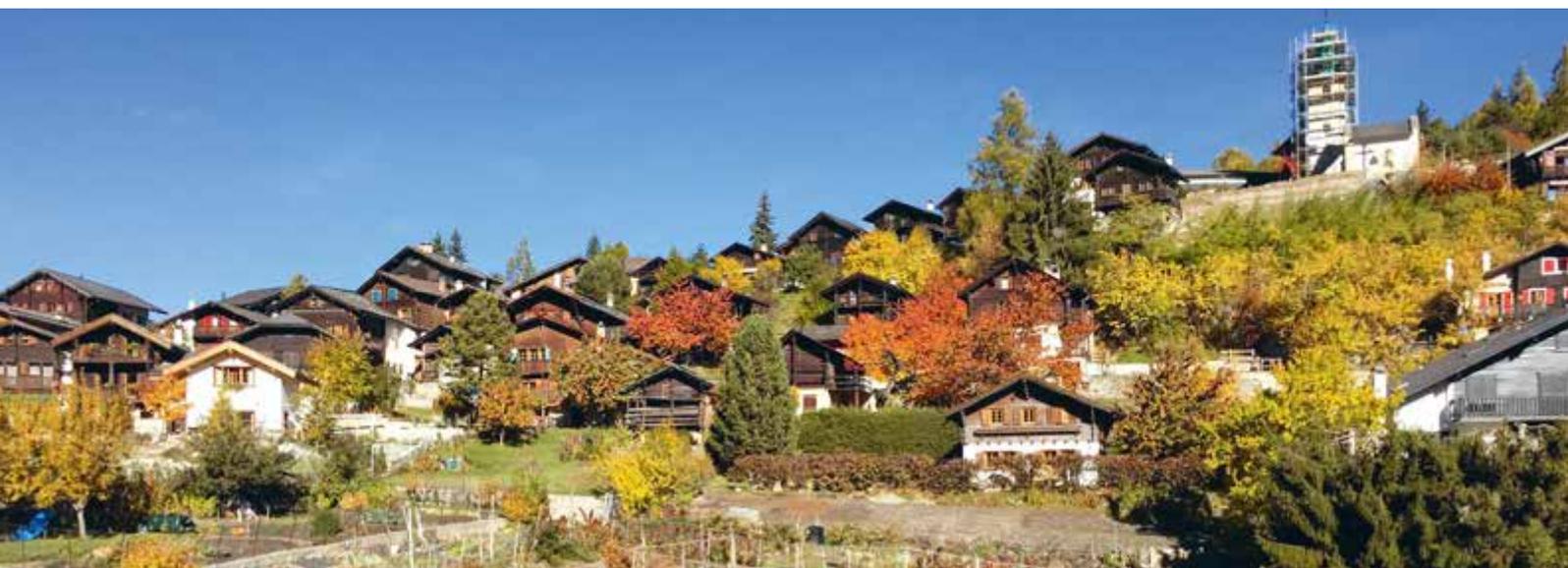
secondaire pour son seul usage, il est imaginable d'en concevoir quelque peu différemment. Les résidences secondaires affectées à l'hébergement touristique.

Pour entrer dans cette catégorie, un certain nombre de critères doit être réuni, tel que l'obligation de disposer d'une structure de type hôtelier (communs, service de location...). Alors pourquoi ne pas mettre les hôtels en lien direct avec les résidences secondaires (R2)? Il serait imaginable qu'un hôtel propose de louer sur son site des R2. Il offrirait son service de location, sa réception, ses communs, son spa et pourquoi pas le déjeuner aux locataires de ces résidences. Les hôtels auraient plus de «chambres» à proposer et les propriétaires de R2 plus de possibilités de financer leurs biens. C'est gagnant-gagnant pour tout le monde, le tourisme et la destination aussi!

La législature touche à sa fin. Dès l'année prochaine je serai à nouveau un simple citoyen. Ces quatre ans auront été un extraordinaire apprentissage. Je retiendrai en particulier les contacts privilégiés avec des personnes de tous horizons, des partages d'idées avec les citoyens, des palabres parfois animés au Conseil avec à la clé des consensus. C'est une expérience de vie hors du commun. Je regrette de quitter ma fonction si vite, mais l'idée de pouvoir me consacrer pleinement à ma famille prend le dessus.

Je vous remercie pour l'accueil et le soutien que vous m'avez exprimé, et me réjouis de vous croiser dans notre belle commune. Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à vous et vos familles!

◀ Pascal Veillon, Conseiller communal



## Salubrité

## POÊLE BIEN ALLUMÉ, VOISINAGE EN PAIX

Chaque année, la commission de salubrité reçoit des plaintes à cause de cheminées qui empestent le voisinage.

Pourtant, ces installations sont souvent en ordre et il suffit de modifier un peu ses habitudes d'allumage pour que les fumées disparaissent presque entièrement.

Après quelques recherches, le Service de l'environnement m'a fourni cette brochure. Trouvant cela ridicule d'un premier abord, j'ai tenté de suivre les instructions, juste pour voir. Eh bien, j'en ai été le premier surpris! Si le démarrage est un peu plus lent, la combustion n'en est que meilleure. Et effectivement, les émissions de fumées sont drastiquement réduites.

Essayez vous-même!

◀ Pascal Veillon, Conseiller communal

La brochure complète éditée par SuisseEnergie est disponible sur [www.chalais.ch](http://www.chalais.ch)

### Comment procéder?



**Préparation:** Pour obtenir un démarrage ne produisant qu'un minimum d'émissions, préparer 4 bûchettes sèches de sapin avec une section transversale de 3 x 3 cm et une longueur d'env. 20 cm ainsi qu'un allume-feu (par ex. laine de bois trempée dans de la cire).



**Kit d'allumage:** Vous pouvez aisément le fabriquer, il remplacera avantageusement papier et carton. Vous disposez les 4 bûchettes en croix et placez l'allume-feu au milieu (cercle en rouge).



**Empilage du bois dans les cheminées:** Dans les grands foyers, empilez les bûches en croix en ayant soin de laisser un peu d'espace libre entre celles-ci. Les grandes bûches sont placées en bas, les plus petites en haut.



**Disposition du module d'allumage:** Le module d'allumage se place sur la pile de bois de chauffage (bûches du bas transversalement à celles du haut). Une allumette suffit et le feu est allumé.

## Eau potable

### DIRECTIVE POUR LE RACCORDEMENT DES BATIMENTS

Afin d'éviter les problèmes tant sur le réseau de distribution communal que chez les particuliers, nous avons édicté une directive qui précise les points à respecter lors de la réalisation des introductions d'eau potable dans les bâtiments situés sur notre commune.

Cette directive a été diffusée auprès des installateurs agréés qui sont parfaitement au courant des modalités fixées. En voici quelques éléments essentiels, intéressants pour les requérants:

- La prise d'eau sur la conduite d'eau potable communale ou parfois privée, ainsi que la conduite d'introduction jusqu'à la nourrice à l'intérieur de l'habitation, doivent être posées par les entreprises agréées par la Commune soit : Gilles et Lucien PERRUCHOUD Sàrl, Jean-Marc LUISIER Sàrl et MATHIEU-CALOZ SA. Aucune autre entreprise n'est autorisée à intervenir sur le réseau de distribution d'eau potable communal.
- Toutes les interventions sur le réseau d'eau potable doivent être signalées à l'administration communale, cinq jours avant le début des travaux.

- Sierre-Energie devra être avisée, deux jours avant le début des travaux, afin d'organiser le relevé de la conduite d'eau potable.
- La bonne exécution des travaux sera contrôlée par le service des eaux de Sierre-Energie.
- La couverture des conduites d'eau potable sera d'au minimum 1.20 m pour Chalais, Réchy et Briey et d'au minimum 1.50 m pour Vercorin.

Les autres points de la directive concernent essentiellement les installateurs sanitaires chargés de l'exécution des travaux.

A noter que ces derniers sont tenus d'utiliser les pièces et matériaux prescrits et listés dans un catalogue ad hoc, validé par l'administration communale.

## Transports

# LIAISON VERCORIN – VISSOIE

Le 16 juillet 2016, la ligne de bus Vercorin – Vissoie a été réintroduite. Le bus a circulé tous les jours jusqu'au 16 octobre 2016.

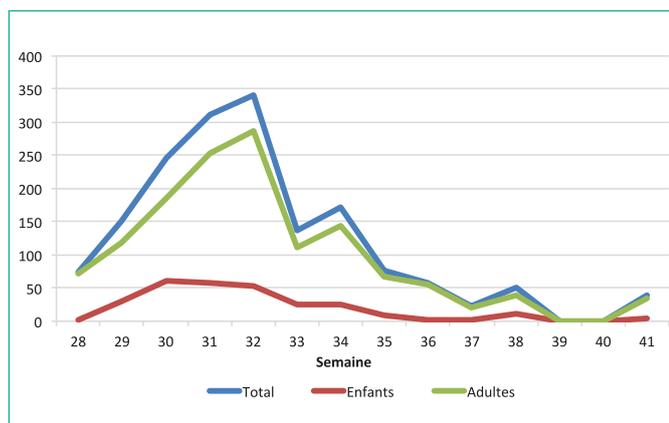
### SAISON D'ÉTÉ - DÉBUT PROMETTEUR

Durant les 98 jours d'exploitation, 1'676 passagers ont été transportés. Pour la 1ère année d'exploitation, le bilan est assez positif avec une moyenne de 17 passagers par jour. Par contre, la fréquentation en automne est assez basse et il faudra analyser comment augmenter le nombre de passagers durant cette période propice à la marche. Le retour de nos hôtes est très positif et j'espère que le succès sera au rendez-vous lors de la prochaine saison d'été.

Je remercie notre partenaire, la commune d'Anniviers, qui participe à raison de 50% à la mise en service de cette ligne de bus touristique dont le déficit est totalement pris en charge par les deux communes. Avec cette ligne hivernale, j'espère répondre à une attente de la population et de nos hôtes. Je vous souhaite une excellente saison d'hiver !

◀ Olivier Hugo, Conseiller communal

### Graphique de fréquentation



### SAISON D'HIVER

Comme déjà annoncé, cet hiver le bus réalisera la liaison entre Vercorin et Vissoie/Zinal. Le bus circulera tous les jours du 24.12.2016 au 08.01.2017, du 11.02.2017 au 05.03.2017 et du 08.04.2017 au 17.04.2017 ainsi que tous les week-ends du 24.12.2016 au 17.04.2017.

Idem à la saison d'été, trois paires de bus par jour desserviront nos villages. Le premier bus du matin partira de Vercorin en direction de Grimentz et Zinal. Pour se rendre à St-Luc ou Chandolin, il faudra changer à Mayoux. Les autres bus de la journée prendront la direction de Vissoie avec un changement à Mayoux pour Grimentz et Zinal.

Les tarifs seront les mêmes que pendant l'été soit CHF 7.- simple course et CHF 10.- aller-retour. Les enfants bénéficieront de 50% de réduction. Les abonnements généraux et demi-tarifs ne seront pas acceptés pour l'instant.

#### — Vissoie - Vercorin

Arrivées des cars de Grimentz, Zinal, Chandolin	11.51	16.07
Arrivée à Mayoux du car de Vissoie, correspondance pour les passagers en provenance de St-Luc et Chandolin	10.23*	
Zinal, village de vacances	9.50	-
Zinal, poste	9.55	-
Grimentz, télécabine	10.14	-
Grimentz, télécabine	10.18	-
Vissoie, poste	-	11.58 16.15
Mayoux	10.36	12.03 16.20
Mayoux, Les Frasses	10.37	12.04 16.21
Pinsec, village	10.39	12.06 16.23
Pinsec, La Teinda	10.40	12.07 16.24
Vercorin, Les Giettes	10.45	12.12 16.29
Vercorin, Vallon de la Crouja	10.52	12.19 16.36
Vercorin, télécabine	10.55	12.22 16.39
Vercorin, poste	10.56	12.23 16.40

Circule tous les jours du 24.12.2016 au 08.01.2017, du 11.02.2017 au 05.03.2017 et du 08.04.2017 au 17.04.2017 ainsi que tous les week-ends du 24.12.2016 au 17.04.2017. (Car stationné à Sierre)

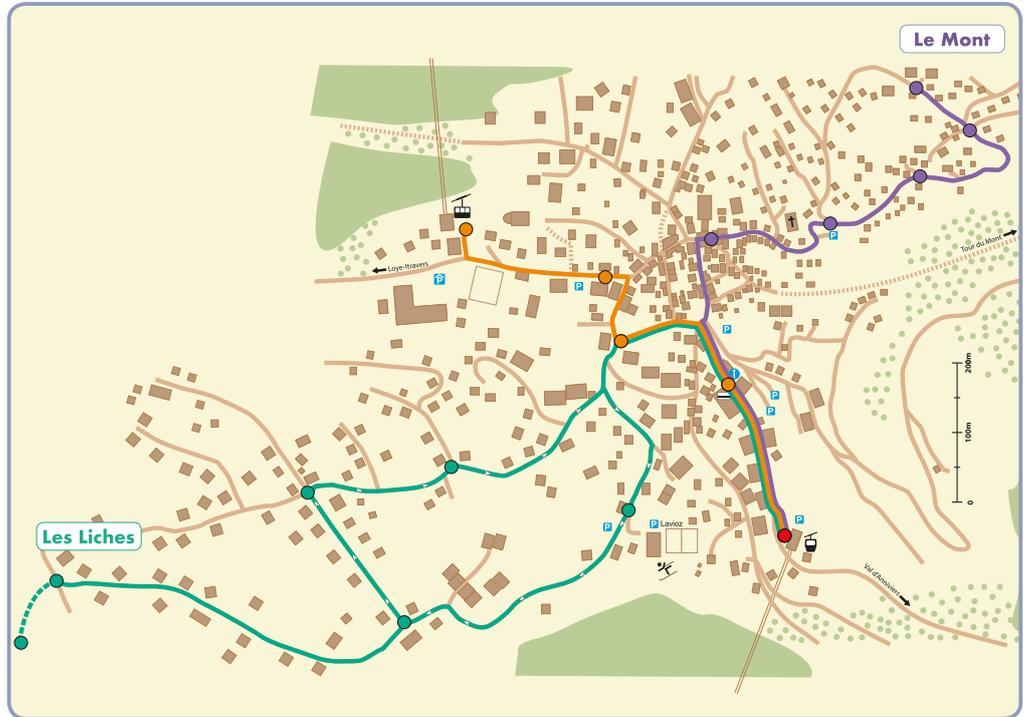
#### 1 Projet d'horaire Vercorin - Vissoie, hiver 2016/2017 départ de Vercorin à 8h40

→ Vercorin - Vissoie			
Vercorin, poste	8.40	11.25	15.40
Vercorin, télécabine	8.41	11.26	15.41
Vercorin, Vallon de Crouja	8.45	11.30	15.45
Vercorin, Les Giettes	8.50	11.35	15.50
Pinsec, La Teinda	8.53	11.38	15.53
Pinsec, village	8.54	11.39	15.54
Mayoux, Les Frasses	8.58	11.43	15.58
Mayoux	9.00	11.45	16.00
Vissoie, poste	-	11.50	16.05
Grimentz, télécabine	9.18	-	-
Grimentz, télécabine	9.22	-	-
Zinal, poste	9.43	-	-
Zinal, village de vacances	9.48	-	-
Départ pour Grimentz	Direct	11.58	16.13
Départ pour Zinal	Direct	11.58	16.13
Départ pour Chandolin - Vissoie		11.58	16.13
*au départ de Mayoux, pour Chandolin	9.03*		

# INFO BUS NAVETTE – VILLAGE DE VERCORIN

Cet hiver, les deux bus navette vont à nouveau circuler dans le village de Vercorin.

Pendant la basse saison le bus desservira toutes les lignes Télécabine-Liches-Mont, comme à la fin de la saison passée.



DÉCEMBRE 2016						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
25	27	28	29	30	31	

JANVIER 2017						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2017						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2017						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL 2017						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

**Téléphérique**

La navette circule à la cadence du téléphérique (au minimum chaque 15min) :  
de 08h55 à 13h40 et de 15h10 à 17h25.

En basse saison:

- les courses suivantes sont supprimées  
09h00 09h30 10h45 11h15 12h15  
12h45 15h15 15h45 16h30 17h00

Informations à l'office du tourisme ou via le QR Code.

**Les Liches**

**Haute saison**  
09h05 - 09h35  
10h05 - 10h35  
11h05 - 11h35  
12h05 - 12h35  
13h05  
15h05 - 15h35  
16h05 - 16h35  
17h05

**Basse saison**  
09h30 - 11h15  
12h45 - 15h15  
16h30

**Le Mont**

**Haute saison**  
09h20 - 09h50  
10h20 - 10h50  
11h20 - 11h50  
12h20 - 12h50  
13h20  
15h20 - 15h50  
16h20 - 16h50  
17h20

**Basse saison**  
09h00 - 10h45  
12h15 - 15h45  
17h00

Haute saison  
 Basse saison  
 En cas d'ouverture du domaine skiable

## MANIFESTATIONS 2017

Date				Lieu	Manifestation et organisateur
<b>JANVIER</b>					
Vendredi	6	janvier	2017	Pàm	Fête des Rois et galette géante
Samedi	28	janvier	2017	SPC	Souper de soutien - FC Chalais
<b>FEVRIER</b>					
Dimanche	12	février	2017	SPC+CSV	Votations fédérales
Jeudi	23	février	2017		
Vendredi	24	février	2017	SPC	Carnaval - Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique
Samedi	25	février	2017	SPC	Carnaval - Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique
Dimanche	26	février	2017	SPC	Carnaval - Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique
Vendredi	24	février	2017	Chapelle	Saint Mathias - Messe à 10 h 30 Confrérie de la Chapelle de Réchy
Mardi	28	février	2017		Carnaval des enfants à Vercorin - Vercorin-Tourisme
<b>MARS</b>					
Samedi	4	mars	2017	SPC	Tournoi Indoor - FC Chalais
Dimanche	5	mars	2017	SPC	Tournoi Indoor - FC Chalais
Dimanche	12	mars	2017	SPC	Rencontre AVUVA - Vétérans Alusuisse
<b>AVRIL</b>					
Samedi	1	avril	2017	Lavioz	Défi des 300
Samedi	8	avril	2017	SPC	Concert annuel - Harmonie L'Avenir
Dimanche	16	avril	2017		Fête de Pâques
Samedi	22	avril	2017	CSV	Assemblée générale - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Samedi	29	avril	2017	SPC	Concert annuel - Amicale des Accordéonistes
Dimanche	30	avril	2017	Veyras	Festival de chant - Chœur-mixte L'Espérance
<b>MAI</b>					
Dimanche	7	mai	2017	EC	Première communion
Samedi	13	mai	2017	CSV	Km Vertical - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Samedi	13	mai	2017	SPC	Concert annuel - Chanson de Vercorin
Samedi	20	mai	2017	Jeunes	Assemblée générale - Chalais-Jeunesse
Dimanche	21	mai	2017	SPC+CSV	Votations fédérales
Dimanche	21	mai	2017	Sierre	Festival des musiques Sierre-Loèche - Harmonie L'Avenir
Samedi	27	mai	2017	Eglise Chippis	Concert avec plusieurs sociétés - Chœur-mixte l'Espérance

**MAI**

Dimanche	28	mai	2017	Eglise Chippis	Concert avec plusieurs sociétés - Chœur-mixte l'Espérance
Dimanche	28	mai	2017	Stand	Assemblée générale - Ski-Club Vercorin-Chalais

**JUIN**

Samedi	3	juin	2017	Favria/Italie	Concert jumelé - Harmonie L'Avenir / Società Filarmonica Favriese
Dimanche	4	juin	2017	Favria/Italie	Concert jumelé - Harmonie L'Avenir / Società Filarmonica Favriese
Dimanche	4	juin	2017	EB	Slow Up
Vendredi	9	juin	2017	EB	Assemblée générale - Brik's Tonnos
Samedi	10	juin	2017	Savièse	Amicale du Rawyl - Harmonie L'Avenir
Dimanche	11	juin	2017	EB	Assemblée générale - Volley Ball Club Chalais
Jeu	15	juin	2017	EB	Journée famille - Harmonie L'Avenir

**JUILLET**

Samedi	8	juillet	2017		Camp des Jeunes - Chalais-Jeunesse (début)
Samedi	15	juillet	2017		Camp des Jeunes - Chalais-Jeunesse (fin)
Lundi	17	juillet	2017		Passeport-Vacances - Edelweiss Loisirs
Dimanche	23	juillet	2017		Journée santé Nature - Vercorin Tourisme (début)
Vendredi	28	juillet	2017		Passeport-Vacances - Edelweiss Loisirs (fin)
Vendredi	28	juillet	2017	EB+SPC	Passeport-Vacances - 20ème anniversaire - Edelweiss Loisirs
Vendredi	28	juillet	2017	Vercorin	VercoJazz - VIP
Samedi	29	juillet	2017	Vercorin	VercoJazz - VIP
Dimanche	30	juillet	2017	Vercorin	VercoJazz - VIP

**AOÛT**

Mardi	1	août	2017	Pàm+Lavioz	Fête Nationale
Dimanche	6	août	2017	Sigeroulaz	Camp de musique - Harmonie L'Avenir (début)
Dimanche	13	août	2017	Sigeroulaz	Camp de musique - Harmonie L'Avenir (fin)
Dimanche	6	août	2017	Pàm+Vercorin	Marché d'artisans créateurs - Vercorin Tourisme
Dimanche	13	août	2017	CSV	Concert final du camp de musique - Harmonie L'Avenir
Vendredi	25	août	2017	Cabaret+PLC	75ème anniversaire - Edelweiss Loisirs
Dimanche	27	août	2017	Cabaret+PLC	75ème anniversaire - Edelweiss Loisirs

**SEPTEMBRE**

Dimanche	17	septembre	2017	EB	Assemblée générale + Journée famille - Parti Libéral-Radical
Dimanche	17	septembre	2017	CSV+Lavioz	Journée famille - Ski-Club Brentaz-Vercorin

## SEPTEMBRE

Samedi	23	septembre	2017	EB	Tournoi populaire pétanque - Amicale "Les Perlaboule"
Dimanche	24	septembre	2017	SPC+CSV	Votations fédérales

## OCTOBRE

Samedi	7	octobre	2017	SPC	Loto - Société de Gymnastique
Jeudi	12	octobre	2017	SPC	Assemblée générale - Société de Gymnastique
Dimanche	15	octobre	2017	EC	Fête patronale - Saint-Gall
Lundi	16	octobre	2017	MBC	Saint-Gall - Assemblée des Président-e-s des sociétés locales
Samedi	21	octobre	2017	SPC	Souper des bénévoles - Chalais Jeunesse

## NOVEMBRE

Mercredi	1	novembre	2017	SPC	Loto de la Toussaint - Chœur-mixte L'Espérance
Dimanche	5	novembre	2017	EB+CSV+PàM	La Dérupe - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Dimanche	19	novembre	2017	SPC	Sainte-Cécile - Harmonie L'Avenir
Dimanche	26	novembre	2017	SPC+CSV	Votations fédérales

## DECEMBRE

Samedi	2	décembre	2017	SPC	Fête de Sainte-Barbe - Assemblée générale + Souper Société La Cible
Samedi	2	décembre	2017	LM	Assemblée générale - Harmonie L'Avenir
Mercredi	6	décembre	2017	SPC	Fête de Saint-Nicolas - Chalais Jeunesse
Vendredi	8	décembre	2017	Chapelle	La Tâtée - Confrérie de la Chapelle
Dimanche	24	décembre	2017	EC	Messe de minuit - Crèche vivante - Chalais Jeunesse
Dimanche	24	décembre	2017	PàM	Noël au village - Vercorin Tourisme
Lundi	25	décembre	2017	Sigeroulaz	Camp de ski - Ski-Club Vercorin-Chalais (début)
Mercredi	27	décembre	2017	CSV	Loto - Ski-Club Brentaz-Vercorin
Dimanche	31	décembre	2017	Sigeroulaz	Camp de ski - Ski-Club Vercorin-Chalais (fin)

### Abréviations

Salle polyvalente Chalais	SPC	Chapelle de Saint Mathias Réchy	Chapelle
Maison bourgeoïsiiale Chalais	MBC	Eglise Vercorin	EV
Centre scolaire Vercorin	CSV	Chapelle du Bouillet	Briey
Maison bourgeoïsiiale Vercorin	MBV	Salle de chant Réchy	SCR
Parc à Moutons Vercorin	PàM	Crêt-du-Midi	CdM
Espace Bozon	EB	Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret
Creux-du-Lavioz	Lavioz	Stand de tir Réchy	Stand
Place des Chevaliers	PLC	Local Sous la Cure	Sous la Cure
Eglise Chalais	EC		

## Exercice 2017

## BUDGET COMMUNAL

## MESSAGE INTRODUCTIF

Le budget 2017 s'inscrit dans un environnement financier cantonal et fédéral qui s'est quelque peu amélioré par rapport à l'an dernier. Cependant, le contexte économique national demeure incertain en raison de la cherté du franc suisse et de la politique monétaire de taux négatifs menée par la Banque Nationale Suisse. Au niveau européen ou mondial, l'économie reste fragile en raison du BREXIT qui continue de secouer les marchés, le contexte politique américain et les diverses tensions géopolitiques. L'évolution constante et incertaine des matières premières, en particulier du pétrole, les variations des taux de change, les périodes de récession dans les pays émergents ou la persistance d'une inflation excessivement basse sont autant de facteurs dont l'évolution influencera les perspectives de la conjoncture mondiale.

## APERÇU GÉNÉRAL

Le budget 2017 suit à nouveau la règle de l'équilibre financier avec des excédents de recettes suffisants pour permettre les amortissements comptables obligatoires imposés par l'ordonnance sur la gestion financière des communes.

En revanche, les investissements 2017 seront soutenus et plusieurs gros projets y sont intégrés.

Tout d'abord, l'entreprise SOGAVAL SA va étendre son réseau de gaz sur Vercorin. La Commune profitera des fouilles pour

remplacer la conduite d'eau potable actuelle à écoulement libre par une conduite sous pression, séparer les sources du Taillis et y enfouir une conduite pour l'évacuation des eaux claires de l'est de Vercorin. Sierre-Energie SA y posera de la fibre optique, ainsi que des tubes de protection de câbles électriques.

L'augmentation projetée du nombre d'élèves en classes enfantines à Chalais, demande l'ouverture d'une nouvelle classe dans la salle aujourd'hui utilisée pour l'UAPE. De plus, le fait que les 1H n'ont l'école que le matin entraîne une augmentation de la fréquentation de l'UAPE. En conséquence, le budget 2017 prévoit la construction d'un nouveau local pour abriter cette UAPE redimensionnée.

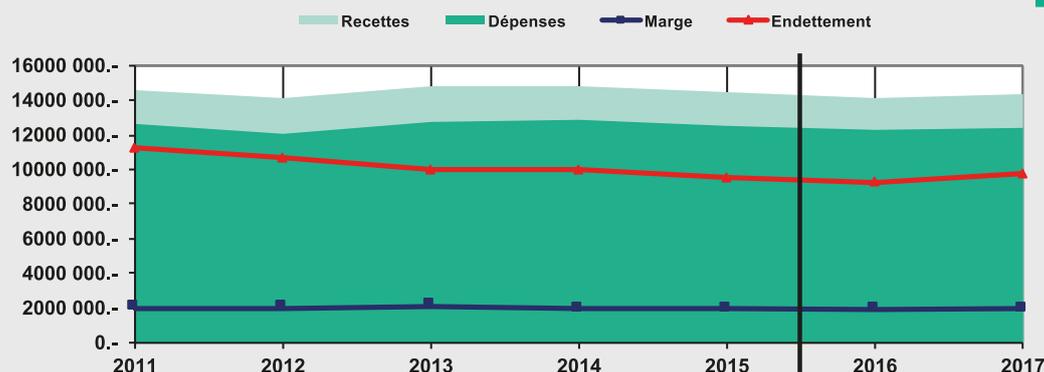
L'aménagement définitif de la route de Fontany, à Vercorin, est aussi un poste important du budget 2017.

Tous les ratios de l'Etat du Valais démontrent que la situation financière de notre collectivité est bonne. La dette par habitant est qualifiée de faible et se monte à CHF 2'859.-.

Compte tenu du contexte touristique et de la baisse pressentie dans le secteur de la construction, la prudence a été de mise, notamment en matière de prévisions fiscales. C'est dans ce sens qu'a été préparé le budget 2017, ainsi que la planification pluriannuelle 2018-2021.

## Evolution dépenses, recettes, marge d'autofinancement et endettement

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Dépenses	12 607 294.-	12 101 105.-	12 719 995.-	12 876 379.-	12 562 516.-	12 245 508.-	12 463 848.-
Recettes	14 592 458.-	14 123 447.-	14 816 318.-	14 799 895.-	14 511 509.-	14 167 986.-	14 411 799.-
Marge	1 985 164.-	2 022 342.-	2 096 323.-	1 923 516.-	1 948 994.-	1 922 478.-	1 947 951.-
Endettement	11 263 260.-	10 669 433.-	9 968 603.-	9 971 168.-	9 538 791.-	9 250 313.-	9 719 362.-



Le budget de fonctionnement présente une marge d'autofinancement de CHF 1'947'951.-.

Les charges de fonctionnement s'élèvent à CHF 14'190'848.- pour des revenus évalués à CHF 14'411'799.-. Les charges progressent d'environ 1.87% alors que les revenus augmentent de 1.71% par rapport au budget 2016.

Ainsi, après enregistrement des amortissements ordinaires de CHF 1.727 million, le compte de fonctionnement dégage un excédent de revenus de CHF 220'951.-.

Les investissements bruts s'élèvent à CHF 2.647 millions pour des recettes de CHF 230'000.-.

Les investissements nets sont de CHF 2.417 millions. Il en résulte une insuffisance de financement de CHF 469'049.-.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La projection des recettes fiscales pour l'année 2016 se base sur les taxations 2014 notifiées et les premières taxations 2015. L'arrivée des nouveaux contribuables a également été prise en compte.

Ainsi, le montant de l'impôt sur le revenu augmente de CHF 100'000.-.

## AMORTISSEMENTS

Les amortissements comptables s'élèvent à CHF 1.727'000.-. Des amortissements complémentaires de CHF 300'000.- sur les actions de la télécabine, de CHF 7'000.- sur le bâtiment de la Forge et de CHF 30'000.- sur le bâtiment de la Postale ont été comptabilisés.

### Budget de fonctionnement

2017

#### Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	12 463 848
Revenus financiers	+ fr.	14 411 799
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>= fr.</b>	<b>1 947 951</b>

#### Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	+ fr.	1 947 951
Amortissements ordinaires	- fr.	1 727 000
<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>= fr.</b>	<b>220 951</b>

### Budget des investissements

Dépenses	+ fr.	2 647 000
Recettes	- fr.	230 000
<b>Investissements nets</b>	<b>= fr.</b>	<b>2 417 000</b>

### Financement

Marge d'autofinancement	+ fr.	1 947 951
Investissements nets	- fr.	2 417 000
<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement</b>	<b>= fr.</b>	<b>-469 049</b>

Les articles 51 et suivants de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes précisent les principes applicables en matière d'amortissement. Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de 10% de sa valeur résiduelle. Des taux d'amortissement différenciés selon le type d'actifs et de la durée d'utilisation des installations sont autorisés sous réserve que le total des amortissements représente au minimum 10% du patrimoine administratif déterminant. Le taux d'amortissement 2017 s'établit à 10% en respect des dispositions en la matière.

### BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements affiche des dépenses brutes de CHF 2.647 millions couvertes à hauteur de CHF 230'000.- par des recettes.

Le financement de ces projets présente une insuffisance de fi-

nancement de CHF 469'049.-. Malgré cela, l'endettement net par habitant reste sous la barre des CHF 3'000.- pour s'élever à CHF 2'859.-.

### CONSIDÉRATIONS FINALES

Le budget 2017 s'inscrit dans la ligne des résultats comptables des exercices précédents.

L'insuffisance de financement des investissements ne péjore pas durablement la situation financière de la commune et ceci grâce à la rigueur financière appliquée et suivie depuis de nombreux exercices.

Les défis communaux sont importants, notamment en matière d'infrastructures touristiques et les investissements supplémentaires consentis par la commune, en 2017, compenseront partiellement la possible morosité annoncée dans le secteur de la construction.

### CHARGES FINANCIÈRES - TABLEAU DES PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en CHF
029.315.00	Ordinateurs et programmes	Nouveau SIT et configuration du programme pour le nouveau règlement des taxes des services publics.	18'000
150.316.00	Loyer stand de tir du Beulet	Nouvelle convention et paiement pour les 10 prochaines années.	28'000
211.352.00	Direction des écoles – Cycle	Nouvelle direction généralisée des écoles (année complète)	68'000
330.314.00	Entretien parcs et jardins	Aménagement fontaine du Fuidjou, rond-point de l'envol et réfection couvert Roches-Hombes	37'000
340.314.00	Espace Bozon	Achat de nouvelles tables et chaises et nouvelles pistes de pétanque	21'000
541.352.00	Crèche de Chalais – fonctionnement	Nouvelle UAPE à Vercorin	30'000
620.314.00	Entretien du réseau routier	Réfections diverses routes dont routes forestières sur environ 4.5 km	57'000
620.315.00	Véhicules communaux	Achat d'un nouveau véhicule	40'000
720.318.00	Enlèvement des ordures ménagères	Nouvelle place de moloks à Réchy	43'000

### REVENUS - TABLEAU DES PRINCIPAUX ÉCARTS PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉCÉDENT

Compte	Libellé	Remarque	Ecart en CHF
621.427.00	Recettes des parcomètres	Diminution de recettes due à la gratuité provisoire du parking du télécabine à Vercorin	-35'000

## DÉTAILS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

	BUDGET 2017		BUDGET 2016		COMPTES 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0 Administration générale</b>	963'900	110'520	1'068'500	107'000	993'377	110'931
012 Exécutif	155'700		153'000		155'138	
020 Administration des finances et contrib.	218'000	2'000	197'000		202'655	3'659
029 Administration générale, divers	540'200	108'520	668'500	107'000	547'657	107'273
098 Tâches non ventilées	50'000		50'000		87'927	
<b>1 Sécurité publique</b>	681'200	174'200	621'830	159'200	690'310	159'991
100 Cadastre	151'000	63'000	136'000	48'000	156'999	63'661
101 Justice divers		2'500		2'500		4'000
102 Police de l'habitant et étrangers	101'500	34'000	85'000	34'000	106'223	31'275
113 Corps de police locale	181'200	21'700	181'200	21'700	183'274	17'070
121 Tribunal de Sierre	9'800		9'800		9'570	
122 Chambre pupillaire	67'000		67'000		84'573	
129 Tribunal de Police	1'500		1'500		1'500	
140 Police du feu	72'200	50'000	72'200	50'000	70'535	39'785
150 Administration	30'400		2'030		5'000	
160 Protection civile	16'600	3'000	17'100	3'000	15'899	4'200
198 Tâches non ventilées	50'000		50'000		56'738	
<b>2 Enseignement et formation</b>	2'782'691	158'080	2'768'470	150'850	2'759'486	155'267
210 Ecole primaire	1'725'691	102'580	1'665'870	95'350	1'592'972	93'018
211 Ecole secondaire - Cycle d'orientation	794'400		843'370		763'133	
220 Ecoles spécialisées	30'600		27'230		25'200	
239 Autres tâches formation professionnelle	111'000	55'500	111'000	55'500	93'520	62'250
298 Tâches non ventilées	121'000		121'000		284'660	
<b>3 Culture, loisirs et culte</b>	1'067'220	44'690	1'004'820	44'915	996'777	46'064
300 Bibliothèque	129'200	15'000	124'900	15'000	133'900	15'159
303 Sociétés locales	108'800		108'800		103'897	
309 Autres tâches culturelles	89'400	25'000	84'100	25'000	78'403	25'000
330 Parcs publics et chemins pédestres	180'500	2'090	148'400	2'315	117'952	3'265
340 Sports	174'400	2'600	153'700	2'600	204'149	2'640
390 Eglise catholique romaine	167'000		167'000		159'233	
391 Eglise réformée évangélique	17'920		17'920		17'920	
398 Tâches non ventilées	200'000		200'000		181'324	
<b>4 Santé</b>	280'980		283'000		221'005	
440 Centre médico-social régional	111'180		106'500		104'779	
450 Financement prise en charge ambulatoire des addictions	7'700		9'500		9'067	
460 Prophylaxie dentaire	80'000		80'000		77'551	
470 Contrôle denrées alimentaires			5'800			
490 Financement dispositif pré-hospitalier	32'100		31'200		29'608	
498 Tâches non ventilées	50'000		50'000			

	BUDGET 2017		BUDGET 2016		COMPTES 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>5 Prévoyance sociale</b>	1'768'000	12'300	1'731'140	11'700	1'610'006	12'539
500 Agence AVS	18'000	12'300	18'000	11'700	18'006	12'539
520 Assurance maladie	371'000		362'800		370'913	
530 Prestations complémentaires AVS et AI	152'100		148'440		171'730	
540 Curatelles éducatives			17'600			
541 Garderie d'enfants, crèches	362'200		332'600		308'830	
550 Handicapés	282'400		274'900		320'989	
570 Financement EMS - soins longues durées	200'000		192'800		183'677	
580 Aide sociale individuelle	342'500		347'800		171'624	
582 Fonds cantonal pour l'emploi	35'600		32'000		45'569	
589 Politique intégration	4'200		4'200			
598 Report des investissements					18'668	
<b>6 Trafic</b>	2'417'030	133'960	2'192'730	171'960	2'077'685	206'413
610 Routes cantonales	184'900		129'400		219'488	
620 Réseau des routes communales	763'130	15'800	711'130	15'800	712'753	11'096
621 Parkings et places de stationnement	9'500	32'160	21'000	67'160	10'608	86'480
622 Ateliers	113'100		84'800		61'598	
650 Entreprises de trafic régional	50'000		50'000		53'855	
651 Entreprises de trafic local	236'400		236'400		190'021	
698 Autres tâches relatives au trafic	1'060'000	86'000	960'000	89'000	829'362	108'836
<b>7 Protection et aménag. de l'environnement</b>	2'734'620	2'323'000	2'670'100	2'293'000	3'025'870	2'332'975
700 Approv. et alimentation en eau potable	859'620	805'000	871'500	800'000	991'034	799'212
710 Assainissement des eaux usées	335'300	660'000	330'300	660'000	443'983	661'428
711 Station d'épuration des eaux usées	365'000		350'000		337'010	
720 Traitement des déchets	682'600	740'000	641'700	716'000	604'018	731'627
721 Usine d'incinération des déchets	150'000		150'000		149'139	
740 Cimetières, crématoires et columbariums	8'300	26'000	7'800	26'000	10'635	20'200
750 Correction des eaux	115'000	32'000	113'000	31'000	188'964	68'281
790 Aménagement du territoire	88'800	60'000	71'800	60'000	115'133	52'228
798 Tâches non ventilées	130'000		134'000		185'954	
<b>8 Economie publique</b>	538'089	220'400	601'815	220'400	487'209	269'449
800 Agriculture	38'200	32'400	47'600	32'400	55'651	32'116
801 Irrigation	5'700		5'700		5'367	
810 Sylviculture	8'000		8'000		25'124	5'000
830 Société de développement	151'500	60'000	151'500	60'000	178'591	60'471
840 Industrie, artisanat et commerce	73'689		73'015		67'769	
860 Electricité	156'000	128'000	161'000	128'000	147'006	171'862
870 Exploitations artisanales			50'000		7'701	
898 Tâches non ventilées	105'000		105'000			

	BUDGET 2017		BUDGET 2016		COMPTES 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>9 Finances et impôts</b>	957'118	11'234'649	984'103	11'008'961	1'362'159	11'217'880
900 Impôts personnes physiques	172'000	8'438'075	172'000	8'252'000	237'816	8'429'684
901 Impôts personnes morales		590'000		590'000	495	598'113
909 Impôts payés à d'autres collectivités	8'000		8'000		14'725	
920 Péréquation financière		1'082'614		1'039'101		1'042'831
932 Concessions et redevances		74'700		74'700		92'909
940 Intérêts	416'453	707'620	443'903	707'620	438'108	701'516
942 Immeubles du patrimoine financier	23'665	166'640	23'200	166'640	39'467	165'027
943 Domaines		175'000		178'900		187'799
998 Tâches non ventilées	337'000		337'000		631'548	

## FONCTIONNEMENT 2017, PAR TÂCHES

### Compte de fonctionnement par tâche

	Budget 2017		Budget 2016		Comptes 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	963'900	110'520	1'068'500	107'000	993'377	110'931
Sécurité publique	681'200	174'200	621'830	159'200	690'310	159'991
Enseignement et formation	2'782'691	158'080	2'768'470	150'850	2'759'486	155'267
Culture, loisirs et culte	1'067'220	44'690	1'004'820	44'915	996'777	46'064
Santé	280'980	-	283'000	-	221'005	-
Prévoyance sociale	1'768'000	12'300	1'731'140	11'700	1'610'006	12'539
Trafic	2'417'030	133'960	2'192'730	171'960	2'077'685	206'413
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	2'734'620	2'323'000	2'670'100	2'293'000	3'025'870	2'332'975
Economie publique, yc services industriels	538'089	220'400	601'815	220'400	487'209	269'449
Finances et impôts	957'118	11'234'649	984'103	11'008'961	1'362'159	11'217'880
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>14'190'848</b>	<b>14'411'799</b>	<b>13'926'508</b>	<b>14'167'986</b>	<b>14'223'883</b>	<b>14'511'509</b>
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	<b>220'951</b>		<b>241'478</b>		<b>287'626</b>	

## DÉTAIL DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2017

Objet	Travaux	Dépenses	Recettes	Total général
<b>Canalisations industrielles</b>		795'000		795'000
Remplacement de la conduite d'eau entre la route de Vercorin et le réservoir du Perrec (100m en // GAZ)		65'000		65'000
Remplacement de la conduite d'eau entre la route forestière de Briey et le réservoir du Perrec et pose d'une conduite d'eau claire (1'000 m en // GAZ)		650'000		650'000
Pose d'une conduite d'eau pour amener l'eau de la source du Taillis dans le réservoir du Perrec (400m en // EAU et GAZ)		80'000		80'000
<b>Canalisations industrielles, Chalais</b>		92'000		92'000
Remplacement de la conduite d'eau entre le chemin de la Pierre et le chemin du Bisse (180m)		92'000		92'000
<b>Déchetterie des Etreys</b>		60'000		60'000
Equipement d'une balance et d'un système à carte		60'000		60'000
<b>Eclairage public</b>		30'000		30'000
Amélioration et mise en conformité de l'éclairage public		30'000		30'000
<b>Espace Bozon, Chalais</b>		50'000		50'000
Construction d'un local de rangement annexé aux couverts		50'000		50'000
<b>Infrastructures touristiques</b>		150'000		150'000
Amélioration des infrastructures touristiques communales		150'000		150'000
<b>Institution handicapés</b>		20'000		20'000
Participation communale à l'investissement cantonal		20'000		20'000
<b>PAD Fontany, Vercorin</b>		440'000	-130'000	310'000
Construction de la route principale, pose des conduites industrielles et goudronnage		440'000		440'000
Participation de tiers			-130'000	-130'000
<b>REP - Remise en état périodique des bisses</b>		20'000		20'000
Bisse de Briey (part communale)		20'000		20'000
<b>Rhône</b>		25'000		25'000
Participation communale à la 3ème correction du Rhône		25'000		25'000
<b>Routes cantonales</b>		65'000		65'000
Participation communale à la réfection des routes cantonales		65'000		65'000
<b>Sentiers didactiques</b>		35'000		35'000
Réalisation du réseau de sentiers "de Chalais aux chalets...en passant par..."		35'000		35'000
<b>Taxes des services publics</b>			-100'000	-100'000
Raccordement au réseau d'eau			-50'000	-50'000
Raccordement au réseau d'égout			-50'000	-50'000
<b>Terrains</b>		100'000		100'000
Acquisition de terrains		100'000		100'000
<b>Torrent du Taillis, Chalais</b>		135'000		135'000
Remplacement de la conduite dans le secteur église - Choréchale en // avec le gaz		135'000		135'000
<b>UAPE, Chalais</b>		600'000		600'000
Construction d'une UAPE près du CSC		600'000		600'000
<b>Zone à bâtir</b>		30'000		30'000
Equipement de zones		30'000		30'000
<b>Total général</b>		<b>2'647'000</b>	<b>-230'000</b>	<b>2'417'000</b>

## INVESTISSEMENTS 2017, PAR TÂCHE

Budget 2017		
	Charges	Revenus
Autorité générale	-	-
Sécurité publique	30'000	-
Enseignement et formation	600'000	-
Culture, loisirs et culte	85'000	-
Santé	20'000	-
Prévoyance sociale	-	-
Trafic	440'000	230'000
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	1'222'000	-
Economie publique, yc services industriels	250'000	-
Finances et impôts	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>2'647'000</b>	<b>230'000</b>
Excédent de dépenses		2'417'000
Excédent de recettes	-	

## PLAN QUADRIENNAL

Budget prévisionnel				
	2018	2019	2020	2021
Dépenses	12'893'000.-	13'301'000.-	13'708'000.-	14'116'000.-
Recettes	14'830'000.-	15'248'000.-	15'666'000.-	16'084'000.-
Marge	1'937'000.-	1'947'000.-	1'958'000.-	1'968'000.-
Endettement	9'332'000.-	8'943'000.-	8'551'000.-	8'157'000.-
Fortune	4'561'000.-	4'851'000.-	5'161'000.-	5'489'000.-
Invest. nets	1'550'000.-	1'558'000.-	1'566'000.-	1'575'000.-

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### DÉCHETTERIES



Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, frigos, ferraille et déchets végétaux.

#### Horaires

##### Déchetterie intercommunale des Etreys

	Toute l'année
<b>Lundi</b>	14 h à 17 h
<b>Mercredi</b>	9 h à 12 h / 14 h à 19 h
<b>Samedi</b>	9 h à 12 h / 14 h à 17 h

##### Déchetterie de Vercorin

	Été / dès le 15 mars	Hiver / dès le 1 <sup>er</sup> novembre
<b>Lundi</b>	16 h à 19 h	
<b>Mercredi</b>	16 h à 19 h	13 h à 15 h
<b>Samedi</b>	10 h à 12 h / 13 h à 15 h	10 h à 12 h

### ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Place des Ecoles 2, 3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11  
[chalais@chalais.ch](mailto:chalais@chalais.ch)  
[www.chalais.ch](http://www.chalais.ch)



Le Conseil communal  
 vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année  
 et ses meilleurs vœux pour 2017!

Photo: André Zuber